

ARTICLE 1.

Les Duos Régionaux Jeunes sont organisés par la Ligue de Normandie.

Les Duos Mixte concernent les catégories Poussins, Benjamins.

Les joueurs Minibad et Poussins peuvent s'inscrire en Duo Poussin ; les joueurs Poussins et Benjamins peuvent s'inscrire en Duo Benjamin

Les duos sélectionnés pour cette compétition sont **des équipes homogènes de club** de chaque comité la mieux classée de sa catégorie et de son niveau lors de sa phase départementale si cette phase s'est déroulée.

La compétition se déroule en deux poules de 3 , 4 ou 5 équipes par catégorie et par niveau (Excellence et Promotion) au maximum.

ARTICLE 2.

Les Comités informent la Ligue du classement de leur phase départementale et des équipes qui pourraient être retenues dans chaque niveau et catégorie.

L'engagement des équipes pour ces Duos Régionaux Jeunes s'effectue par chaque club **deux semaines avant le jour de la compétition.**

Tous les clubs peuvent engager une équipe : seront prises en priorité les équipes de Club Championnes de leur département, puis vice-championnes et ainsi de suite.

Si la phase départementale n'a pas eu lieu faute de participants, la Ligue prendra la meilleure équipe de ce Comité qui s'était inscrite à la phase départementale. Si aucune équipe n'était inscrite à la phase départementale, la Ligue retiendra l'équipe la mieux classée de ce Comité dans chaque niveau.

Les clubs sont informés **10 jours** avant la compétition si leur équipe est retenue.

Cet engagement d'équipe(s) ne sera pris en compte que s'il est accompagné du formulaire de la liste des joueurs sur lequel devra figurer les NOM, Prénom, N° de Licence et Classement.

Les Poules Promotion et Excellence seront constituées selon la valeur des équipes.

Ces imprimés devront parvenir dûment remplis au secrétariat de la Ligue de Normandie avant la date limite d'inscription portée sur l'imprimé. Une facture sera envoyée ultérieurement par la Ligue.

La Ligue se réserve le droit de fusionner les deux Poules si le nombre d'équipes engagées est insuffisant.

ARTICLE 3

Les Duos Régionaux Jeunes se jouent dans deux niveaux dans les quatre catégories : Poussin(e)s, Benjamin(e)s. Il est organisé en 1 journée. C'est le CPPH moyen par équipe qui sera utilisé pour déterminer les équipes têtes de poule.

Le club accueillant doit disposer d'un gymnase d' au moins 6 terrains.

Il est possible de rassembler l'Interclubs Jeunes et le Duos Jeunes sur un même gymnase de 12 terrains.

Le Juge Arbitre et son adjoint sont désignés par la Commission de Ligue des Officiels Techniques de Normandie. Les frais du JA seront pris en charge par la Ligue.

ARTICLE 4

Les rencontres se jouent à la date prévue dans le calendrier de la Ligue.

La Ligue envoie une convocation écrite aux capitaines des équipes concernées, au minimum 6 jours avant la date de la rencontre, ainsi que le nom du responsable de la compétition et le lieu de la rencontre.

ARTICLE 5.

La compétition débute à 9h00 pour se terminer vers 18h00.

A leur arrivée, les capitaines fournissent la feuille de présence des joueurs durant la journée à l'organisateur.

Les feuilles de rencontre sont fournies par l'organisateur.

Le capitaine de l'équipe dépose la déclaration de composition d'équipe ½ heure avant le début de la compétition en ayant connaissance des joueurs présents de l'équipe adverse..

ARTICLE 6.

Une rencontre de Duos Benjamins est composée de 3 matchs :

- **1 simple homme, 1 simple dame, 1 double mixte** -

Les équipes sont composées au minimum de 1 joueur et 1 joueuse

Une rencontre de Duos Poussins est composée de 2 matchs :

- **1 simple homme, 1 simple dame** -

Les équipes sont composées au minimum de 1 joueur et 1 joueuse

ARTICLE 7.

Pour les Benjamins, les matchs se jouent dans 2 ordres possibles : soit Simples puis DMx, soit DMx puis Simples

Pour les Poussins, les deux matchs se jouent en même temps : SD et SH..

ARTICLE 8.

Un joueur pourra participer dans une catégorie supérieure à la sienne.

Dans le cas où deux équipes d'un même club évoluent dans la même catégorie, aucun joueur ayant déjà disputé une rencontre ne pourra changer d'équipe.

ARTICLE 9.

Pour chaque rencontre, il est appliqué le barème suivant :

- pour les matchs	- match gagné	+ 1
	- match perdu	0
	- match forfait	- 1
- pour les rencontres :	- rencontre gagnée	+ 2
	- rencontre perdue	0
	- rencontre égalité	+ 1
	- rencontre forfait	- 2

ARTICLE 10.

En cas d'égalité entre plus de deux équipes, elles sont départagées de la façon suivante:

- Le match avérage classe les équipes (totalité des matchs gagnés moins les matchs perdus)

- Le set avérage départage les équipes (totalité des sets gagnés moins les sets perdus)

- Le point avéragé (totalité des points gagnés moins les points perdus)
- L'équipe ayant le joueur le plus jeune ayant participé à la rencontre remporte la rencontre.

En cas d'égalité entre deux équipes, c'est le match avéragé particulier qui sera utilisé pour les départager, puis le set avéragé, le point avéragé et l'équipe ayant le joueur le plus jeune.

ARTICLE 11.

Les joueurs devront être en règle de leur licence pour prendre part à une rencontre.

Tout joueur non licencié apparaissant sur une feuille de match fera perdre la rencontre à son équipe 3 à 0.

ARTICLE 12.

Deux conseillers sont autorisés pour chaque joueur ou paire.

La Ligue autorise pour cette compétition par équipes le conseil aux joueurs entre les points pour toutes les RENCONTRES BENJAMINES ET POUSSINES.

ARTICLE 13.

Les Interclubs Régionaux Jeunes se disputent en volants Plumes, homologués FFBaD (standard ou élite).

Dans tous les cas, les volants seront fournis à part égale par les équipes participantes.

En cas de litige, **le volant officiel est le Yonex AS 30**

ARTICLE 14.

Un joueur se blessant lors de son premier match peut être remplacé pour son second match par un joueur licencié (du même club) non précisé sur la feuille de match.

ARTICLE 15.

Après la rencontre, un classement par équipe est établi **et consultable sur Badnet**

La Ligue récompensera les équipes championnes des poules (Excellence et Promotion) de chaque catégorie.

ARTICLE 16.

L'inscription d'une ou plusieurs équipes aux Interclubs Régionaux Jeunes, implique l'acceptation du présent règlement.

ARTICLE 17.

Droit d'inscription par équipe : voir Annexe 1 article 1.

ARTICLE 18.

Les Clubs qui inscrivent des équipes aux Interclubs Adultes en Nationale et Régionale ont l'obligation d'inscrire au moins une équipe **en Duos Jeunes ou en Interclubs Jeunes** lors d'une des deux phases (départementale ou régionale).

Une amende de 150€ sera donnée à tout club jouant en Nationale ou Régionale qui n'aura pas présenté une équipe à une des deux phases.



**Duos Régionaux Jeunes – ICRJ
Poussins - Benjamins**

Règlement 2022-2023

Edition du :
01/09/2022
Mise en application au :
01/09/2022

ANNEXE 1



DROITS D'ENGAGEMENT ET DE CONSIGNATION

Droits d'engagement : **15 €** par équipe pour la phase régionale



CALENDRIER DES JOURNEES

Journée départementale : la date est de la responsabilité des Comités

Journée des Interclubs Régionaux Jeunes : **10 et 11 juin 2023 dans le Comité 50**



ECHEANCIER D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription et d'envoi de la liste des joueurs : **27 mai 2023**

Annonce des équipes retenues : **30 mai 2023**

Envoi des convocations : **1^{er} juin 2023**



CONTACTS

Site de la ligue de Normandie : <http://normandie-badminton.fr/>

Adresse Facebook de la Ligue : <https://www.facebook.com/liguenormandiebadminton>

Adresse mail de la Ligue : coeurdoux.normandiebad@gmail.com

Ligue de Normandie de Badminton

17, Quai de la Vie

61120 VIMOUTIERS

Téléphone : 09 75 22 19 47

CRCJ : debon.marc@wanadoo.fr